BILAN DU PLAN D'ACTION 2011-2016

AGENDA 21 VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Baie-Saint-Paul
VILLE D'ART ET DE PATRIMOINE

15, rue Forget, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1T4 | **www.baiesaintpaul.com**
T. 418.435.2205 | F. 418.435.2688

INTRODUCTION

BILAN DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2011-2016

En 2006, la Ville de Baie-Saint-Paul se dotait d'un agenda 21, une démarche de développement durable basée sur la participation citoyenne. Au même moment, elle adoptait un plan d'action de développement durable (PADD) à réaliser pour 2009.

En 2010, la Ville publiait les résultats de son PADD triennal : 86 % des actions étaient initiées, complétées ou en cours de réalisation. Elle lançait alors une série de consultations publiques doublées d'ateliers de travail participatif visant à élaborer un deuxième PADD pour la période de 2011-2016. Les actions non réalisées en 2010 seraient inscrites d'emblée dans le nouveau PADD à définir. Ainsi, au terme de 5 consultations, 48 actions ont été retenues et inscrites dans le PADD de Baie-Saint-Paul pour 2011-2016. Au terme de ce dernier PADD, 97 % des actions sont initiées, en cours de réalisation ou complétées. Ce document présente un état d'avancement pour chacune des actions inscrites.

MÉTHODOLOGIE

La méthode permettant d'évaluer le PADD 2011-2016 consiste à documenter chacune des actions du plan au fur et à mesure de son état d'avancement en recueillant l'information auprès des partenaires et des responsables municipaux. Le même barème que celui utilisé en 2009 a servi pour juger l'état d'avancement des interventions recensées pour le PADD 2011-2016. Ainsi, l'évaluation de l'état d'avancement a porté sur la mise en œuvre d'un ou de plusieurs projets (actions spécifiques) relativement à chacune des cibles du plan d'action 2011-2016. Une action *Complétée* signifie qu'un projet répondant à une orientation du plan d'action a été réalisé.

État d'avancement du PADD 2011-2016

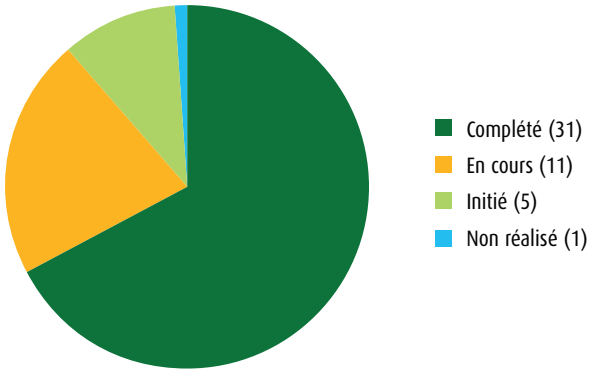

Les pages qui suivent présentent, selon la thématique de développement durable, les actions reliées et le résumé de l'état d'avancement des réalisations vis-à-vis des cibles du PADD 2011-2016 de Baie-Saint-Paul.

ACTIONS

DÉFIS	ACTIONS	PARTENAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
1. Démographie			
1.1 Maintenir une stabilité démographique et équilibrer les groupes d'âge	1. Élaborer une stratégie de communication pour attirer les nouveaux arrivants, plus spécifiquement les jeunes.	MRC, CLD, CJE, PJ	En cours
1.2 Faciliter l'accès à la propriété et au logement abordable pour les jeunes, les aînés et les familles	2. Réaliser une évaluation des besoins de la population en matière de logement, procéder à une planification (court, moyen et long terme) pour y répondre, incluant la mise en place de mesures d'évaluation et de suivi.	FCM, CLD, Emploi Québec	Initié
	3. Poursuivre les représentations au MAMROT pour qu'il révise le système de taxation foncière (spéculation de la taxation) et permette à la Municipalité de taxer la spéculation (« Principe spéculateur payeur »).	FQM, UMQ, MRC	Complété
	4. Encourager les initiatives en place pour favoriser le retour des jeunes.	Emploi Québec, MRC, PJ, Caisse Desjardins, CJE, Grands employeurs, etc.	Complété
2. Cohabitation des usages du territoire			
2.1 Contrôler l'étalement urbain	5. Implanter des mesures pour inciter les propriétaires fonciers à développer leurs terrains à l'intérieur du périmètre urbain.	Promoteurs	Complété
	6. Revoir et adopter des normes de densité minimale pour les projets de développement immobilier à l'intérieur du périmètre urbain.	MRC	Complété
	7. Modifier le règlement de zonage afin de limiter l'expansion des industries existantes dans les zones plus sensibles.	MRC	Complété
	8. Réaliser et adopter un plan directeur des parcs et des espaces verts.	Pacte rural	Complété
2.2 Soutenir l'agriculture et miser sur l'innovation	9. Positionner l'agriculture de créneaux par une certification des produits régionaux ou par la mise en place de programmes.	CLD, Table agroalimentaire de Charlevoix	Complété
2.3 Planifier et contrôler le développement touristique	10. Adopter des indicateurs de suivi pour le Plan de développement touristique durable.	Tourisme Charlevoix et Destination BSP	Initié
	11. Réaliser un réaménagement complet de la rue Saint-Jean-Baptiste.	Entente de partenariat régional en tourisme, MAMROT, Hydro-Québec, Comité embellissement	Complété

DÉFIS	ACTIONS	PARTENAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
3. Gestion environnementale intégrée			
3.1 Préserver la qualité de l'eau potable, minimiser le gaspillage et s'assurer d'en avoir en quantité suffisante pour répondre aux besoins de développement	12. Favoriser la gestion des eaux de pluie et de ruissellement.	MRC	En cours
	13. Mettre en place des mesures pour réduire le gaspillage d'eau potable.		En cours
	14. Réduire le gaspillage d'eau potable associé aux fuites dans le réseau de distribution.		En cours
	15. Améliorer le traitement des eaux usées.		En cours
	16. Améliorer l'approvisionnement en eau potable afin de répondre aux besoins futurs.	Ville et PFM	Complété
3.2 Préserver la qualité des paysages et de l'environnement	17. Statuer sur une sélection des zones de paysage exceptionnelles ou fragiles à protéger.	MRC, CRÉ, Table de concertation sur les paysages, MCCQ	Complété
	18. Modifier les règlements d'urbanisme (zonage, PIIA, PAE) afin d'inclure et de protéger des « zones sensibles » (encadrement du développement immobilier dans les zones sensibles à protéger).	MRC	Complété
	19. Élaborer un guide de sensibilisation des bonnes pratiques sur la protection des arbres (ex. : pendant les travaux de construction).	MRC	Complété
	20. Renforcer l'application du Code de l'arbre et en faire le suivi auprès des citoyens et organisations (en misant sur la sensibilisation).	Coop de l'arbre, entrepreneurs	Complété
	21. Améliorer les normes d'affichage commercial et leur contrôle afin d'assurer l'harmonie du cadre bâti avec le cadre naturel.	Gens d'affaires, Comité traverse d'agglom. (MTQ)	Complété
	22. Plan de restauration des berges.	Bassin versant Charlevoix-Montmorency, ACVG	En cours
3.3 Gérer la Ville de manière écoresponsable	23. Revoir l'organisation des rencontres et événements pour qu'ils soient écoresponsables (guide de bonnes pratiques).		Complété
	24. Réviser et intégrer les outils d'écoresponsabilité dans la structure administrative (politique d'approvisionnement, grille d'écoexemplarité, grille d'analyse de projet en DD, grille d'évaluation commune, fiches de projet).		Complété
	25. Mettre en place des incitatifs pour favoriser les projets de développement durable.		Initié
	26. Minimiser l'utilisation du papier et bien gérer le parc informatique (exemple : archivage).		Complété
3.4 Favoriser une gestion durable des matières résiduelles	27. Demander à la MRC de mettre en place un service de collecte de matières putrescibles pour tous les citoyens et organisations situés à l'intérieur du périmètre urbain (obligatoire via un règlement).	MRC	Complété
	28. Améliorer les services et les infrastructures de récupération sur l'ensemble des terrains publics.		Complété
	29. Demander à la MRC de Charlevoix le calcul des proportions de matières résiduelles (recyclage, compostage, enfouissement) afin d'établir le portrait de la Ville de Baie-Saint-Paul et d'en diffuser les résultats.	MRC	Complété
	30. Explorer les différentes avenues pour valoriser les boues d'épuration (par exemple sur les terres agricoles et/ou forestières).	MAMROT, MDDEP, MAPAQ, MRNF	Complété

DÉFIS	ACTIONS	PARTENAIRES	ÉTAT D'AVANCEMENT
3.5 Favoriser l'utilisation de moyens de transport durable	31. Adopter un plan de mobilité durable qui favorise les modes de transport alternatifs (actifs et collectifs).		En cours
	32. Réaliser un projet pilote de mini-autobus écoénergétique visant à mettre en place un système de transport en commun adapté à Baie-Saint-Paul.	CLD, SADC, FCM	Initié
	33. Privilégier des véhicules municipaux écoénergétiques lors du renouvellement des véhicules.		En cours
3.6 Mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bâtiments plus durables	34. Favoriser l'implantation d'un quartier vert avec des maisons modèles en matière de durabilité.	Promoteurs, constructeurs verts	Non réalisé
	35. S'inspirer des critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment municipal neuf et les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures.		Initié
	36. Exiger des promoteurs qu'ils suivent quelques normes environnementales de construction (bois certifié FSC, SFI ou SCA-Z809, appareils Energy Star, Novoclimat).	Entrepreneurs locaux	Complété
	37. Renforcer la mission d'Habitat 07 en tant que vitrine de développement durable et incubateur d'initiatives environnementales.	Coop de l'arbre	Complété
4. Économie locale			
	38. Miser sur le créneau de Baie-Saint-Paul « ville d'art et de patrimoine » et favoriser l'installation d'artistes et artisans, en cohérence avec cette appellation et sa réputation.		Complété
	39. Encourager entre autres l'entrepreneuriat individuel et collectif.	CLD, SADC, Formation continue, CJE, Emploi Québec, Com. scolaire de Charlevoix	Complété
	40. Créer des incitatifs pour favoriser l'économie verte et les projets de développement durable par le bien d'un fonds dédié.		En cours
	41. Développer une stratégie pour attirer des entreprises du secteur des hautes technologies (R&D) pour s'implanter à Baie-Saint-Paul.	SADC, CLD, Tourisme Charlevoix, Gens d'affaires	En cours
5. Équité, cohésion sociale et qualité de vie			
5.1 Favoriser la solidarité et les services communautaires	42. Proposer des activités hivernales extérieures aux citoyens.		Complété
	43. Soutenir le projet de Coop de santé à Baie-Saint-Paul.	CLD et autres partenaires	Complété
	44. Appuyer les actions visant à maintenir et bonifier l'offre actuelle des soins de santé à l'hôpital de Baie-Saint-Paul et sur l'ensemble du territoire.	CLD et autres partenaires	Complété
	45. Soutenir l'éducation et la formation continue.	CSDC, CECC, CSSS, MRC	Complété
	46. Plan d'action MADA 2011-2016.	MRC	Complété
6. Culture			
6.1 Améliorer la qualité de l'offre culturelle	47. Plan d'action culturelle 2010-2013.	MCCCFQ, MRC	Complété
7. Communications			
7.1 Mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation autour de la mise en œuvre de l'A21L	48. Réaliser un plan de communication relatif aux défis du plan d'action 2011-2016 et mettre en évidence les initiatives locales.		En cours

ÉTAT D'AVANCEMENT

1. Démographie

1.1 Maintenir une stabilité démographique et équilibrer les groupes d'âge

1. Élaborer une stratégie de communication pour attirer les nouveaux arrivants (marketing territorial), plus spécifiquement les jeunes.

   État d'avancement : En cours

   Un programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles *S'établir à Baie-Saint-Paul* a été mis sur pied. Le programme a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2018 : 15 jeunes familles en ont profité.

1.2 Faciliter l'accès à la propriété et au logement abordable pour les jeunes, les aînés et les familles

2. Réaliser une évaluation des besoins de la population en matière de logement, procéder à une planification (court, moyen et long terme) pour y répondre, incluant la mise en place des mesures d'évaluation et de suivi.

   État d'avancement : Initié

   Une étude sur le logement a été réalisée en 2012 donnant lieu au programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles incluant un programme d'avantages exclusifs. L'étude *Mon habitat + qu'un simple toit* permettant d'évaluer l'état du parc immobilier et les besoins en entretien a été réalisée.

---

3. Poursuivre les représentations au MAMROT pour qu'il révise le système de taxation foncière (spéculation de la taxation) et permette à la Municipalité de taxer la spéculation (« Principe spéculateur payeur »).

   État d'avancement : Complété

   Un sous-comité de l'A21 a travaillé sur la création d'un fonds municipal pour le maintien et l'abordabilité de l'habitation. Diverses rencontres politiques ont eu lieu. Un nouveau programme de retour d'impôt du Gouvernement du Québec pour certains aînés a été annoncé pour 2016.

---

4. Encourager les initiatives en place pour favoriser le retour des jeunes.

   État d'avancement : Complété

   La Ville participe aux rencontres des groupes qui viennent dans Charlevoix; elle fait aussi des contributions financières dans le cadre de son programme municipal de dons et subventions : Le Festif!, Baiecycle, etc.

2. Cohabitation des usages du territoire

2.1 Contrôler l'étalement urbain

5. Implanter des mesures pour inciter les propriétaires fonciers à développer leurs terrains à l'intérieur du périmètre urbain.

État d'avancement : Complété
La Ville a signé dix ententes promoteurs dont six se trouvent à l'intérieur du périmètre urbain.

---

6. Revoir et adopter des normes de densité minimale pour les projets de développement immobilier à l'intérieur du périmètre urbain.

État d'avancement : Complété
L'adoption du Plan d'urbanisme et ses nouveaux règlements répond à cette action; les normes de densité ont été revues.

---

7. Modifier le règlement de zonage afin de limiter l'expansion des industries existantes dans les zones plus sensibles.

État d'avancement : Complété
Cette action a été réalisée avec l'adoption du Plan d'urbanisme et ses nouveaux règlements adoptés.

---

8. Réaliser et adopter un plan directeur des parcs et des espaces verts.

État d'avancement : Complété
Le plan directeur des parcs et espaces verts a été réalisé en 2012, il couvre le volet « transport actif » inscrit à un plan de mobilité durable.
Un guide d'entretien des parcs et espaces verts, l'achat de parc-o-mètre et un logiciel de suivi complètent le Plan.

2.2 Soutenir l'agriculture et miser sur l'innovation

9. Positionner l'agriculture de créneaux par une certification des produits régionaux ou par la mise en place de programmes.

État d'avancement : Complété
La vache canadienne a été réintégrée dans la région par une entreprise locale; un colloque a eu lieu pour le plan de développement de la zone agricole (PDZA); promotion et poursuite du développement de produits, de nouvelle «appellation» et création du label Charlevoix.

2.3 Planifier et contrôler le développement touristique

10. Adopter des indicateurs de suivi pour le Plan de développement touristique durable.

État d'avancement : Initié
Un voyage d'échange en Aquitaine a été réalisé et une liste d'indicateurs a été proposée.

---

11. Réaliser un réaménagement complet de la rue Saint-Jean-Baptiste.

État d'avancement : Complété
Ce projet était à l'agenda dès 2003. Il a pu être réalisé à partir de 2013 grâce à la participation de tous incluant le comité citoyen Embellissement Baie-Saint-Paul. L'inauguration de la rue a été faite en 2015.

3. Gestion environnementale intégrée

3.1 Préserver la qualité de l'eau potable, minimiser le gaspillage et s'assurer d'en avoir en quantité suffisante pour répondre aux besoins de développement

12. Favoriser la gestion des eaux de pluie et de ruissellement.

État d'avancement : En cours

Le règlement pour le contrôle des eaux de pluie est en cours de rédaction; de nouveaux bassins de sédimentation et de rétention ont été ajoutés.

---

13. Mettre en place des mesures pour réduire le gaspillage d'eau potable.

État d'avancement : En cours

Les ententes promoteurs et/ou règlements/politiques et procédures ont été modifiées pour inclure certaines mesures dont l'installation d'un compteur d'eau avec possibilité d'un branchement analogique, adapté aux critères de qualité : institution, commerciale et/ou résidentielle (fourni par le promoteur). Le règlement pour l'utilisation de l'eau potable et le rejet des eaux usées est en cours de rédaction.

---

14. Réduire le gaspillage d'eau potable associé aux fuites dans le réseau de distribution.

État d'avancement : En cours

Le Plan de gestion de l'eau potable a été déposé et adopté en 2016. Les travaux établis dans le plan d'intervention pour le remplacement des conduites existantes avec possibilité de fuite, se poursuivent et le Plan d'intervention est en voie d'être terminé.

---

15. Améliorer le traitement des eaux usées.

État d'avancement : En cours

L'installation d'une nouvelle conduite de refoulement des eaux usées a été faite en en 2012 de même que le remplacement des équipements vétustes des stations de pompage SP-1 et SP-2. Le règlement sur le rejet des eaux usées est en cours de rédaction.

---

16. Améliorer l'approvisionnement en eau potable afin de répondre aux besoins futurs.

État d'avancement : Complété

Le nouveau puits d'eau potable a été inauguré en 2014 par la Ville et l'aménagement d'un jardin public a été inauguré par les Petites Franciscaines de Marie en 2015.

3.2 Préserver la qualité des paysages et de l'environnement

17. Statuer sur une sélection des zones de paysage exceptionnelles ou fragiles à protéger.

État d'avancement : Complété

Une étude de caractérisation des paysages 4 saisons a été réalisée ainsi qu'un coffre à outils et des activités de médiation culturelle.

---

18. Modifier les règlements d'urbanisme (zonage, PIIA, PAE) afin d'inclure et de protéger des « zones sensibles » (encadrement du développement immobilier dans les zones sensibles à protéger).

État d'avancement : Complété

La refonte du plan d'urbanisme durable et ses nouveaux règlements adoptés en 2015 répondent à ce défi.

---

19. Élaborer un guide de sensibilisation des bonnes pratiques sur la protection des arbres (exemple : pendant les travaux de construction).

État d'avancement : Complété

Rédaction d'un guide par la Coop de l'arbre accessible aux professionnels.

---

20. Renforcer l'application du Code de l'arbre et en faire le suivi auprès des citoyens et organisations.

État d'avancement : Complété

Un nouvel inspecteur a été embauché pour appliquer la nouvelle réglementation du plan d'urbanisme.

---

21. Améliorer les normes d'affichage commercial et leur contrôle afin d'assurer l'harmonie du cadre bâti avec le cadre naturel.

État d'avancement : Complété

Une réglementation normative plus forte et l'ajout de PIIA dans le nouveau plan d'urbanisme répondent à ce défi.

---

22. Plan de restauration des berges.

État d'avancement : En cours

Un Programme d'entretien et de protection de berges a été élaboré. Il sera présenté au gouvernement fédéral sous peu pour l'obtention de subventions; la restauration de 700 mètres derrière la Caisse populaire (2014-2015) a été effectuée en plus du secteur de la rivière du Bras le long de la piste cyclable et d'une portion de la rue Saint-Joseph.

3.3 Gérer la Ville de manière écoresponsable

23. Revoir l'organisation des rencontres et événements pour qu'ils soient écoresponsables (guide de bonnes pratiques).

État d'avancement : Complété

Le Programme écoresponsable a été adopté et des actions non formelles sont faites. Trois événements carboneutres ont été réalisés en 2014-2015 et l'accréditation du Festif comme événement responsable a aussi été faite selon la norme du BNQ (BNQ-9700-253).

---

24. Réviser et intégrer les outils d'écoresponsabilité dans la structure administrative (politique d'approvisionnement, grille d'écoexemplarité, grille d'analyse de projet en DD, grille d'évaluation commune, fiches de projet).

État d'avancement : Complété

La politique d'achat responsable sera adoptée en septembre 2016. Le déploiement à l'interne est amorcé.

---

25. Mettre en place des incitatifs pour favoriser les projets de développement durable.

État d'avancement : Initié

En 2014, l'adoption d'un fonds de développement durable (100 000 $) pour le budget participatif et la réalisation de projet citoyen ont été réalisées.

---

26. Minimiser l'utilisation du papier et bien gérer le parc informatique (exemple : archivage).

État d'avancement : Complété

La Ville achète uniquement du papier recyclé et elle a mis en place le Conseil sans papier. Les rencontres du CCU, des comités A21, MADA; se font aussi sans papier. Un guide de production responsable pour les documents publiés par la Ville a été rédigé. Un plan de diminution de GES a été adopté en 2014 et le plan d'écoexemplarité se poursuit.

3.4 Favoriser une gestion durable des matières résiduelles

27. Demander à la MRC de mettre en place un service de collecte de matières putrescibles pour tous les citoyens et organisations situées à l'intérieur du périmètre urbain (obligatoire via un règlement).

État d'avancement : Complété

Le bac brun est implanté dans le périmètre de Baie-Saint-Paul depuis 2013.

---

28. Améliorer les services et les infrastructures de récupération sur l'ensemble des terrains publics.

État d'avancement : Complété

Plusieurs actions ont été réalisées en ce sens : l'achat d'une trentaine d'unités de recyclage réparties sur le territoire de la ville; des stations de récupération ont été installées dans les édifices municipaux. Une vitrine écologique Gaudreau/Cascades a été implantée dans le nouvel Espace récréatif de la famille.

3.4 Favoriser une gestion durable des matières résiduelles (suite)

29. Demander à la MRC de Charlevoix le calcul des proportions de matières résiduelles (recyclage, compostage, enfouissement) afin d'établir le portrait de la Ville de Baie-Saint-Paul et d'en diffuser les résultats.

État d'avancement : Complété

La MRC produit un bilan annuel qui est diffusé dans son bulletin; Baie-Saint-Paul diffuse dans son journal municipal les avancées dans ce domaine et a publié un bilan encourageant des cinq dernières années en juin 2016.

---

30. Explorer les différentes avenues pour valoriser les boues d'épuration (par exemple sur les terres agricoles et/ou forestières).

État d'avancement : Complété

Une expérience pilote a été réalisée en 2010; des boues ont été épandues sur des terres agricoles.

3.5 Favoriser l'utilisation de moyens de transport durable

31. Adopter un plan de mobilité durable qui favorise les modes de transport alternatifs (actifs et collectifs).

État d'avancement : En cours

Les résultats de l'étude « Mon Habitat, plus qu'un simple toit » et l'analyse de l'interconnectivité ont été considérés dans le plan directeur des parcs et espaces verts. Dans les projets de développement et de réaménagement de rue, le transport actif est pris en considération. Mise en place de nouvelles pistes cyclables, de trottoirs et de sentiers.

---

32. Réaliser un projet pilote de mini-autobus écoénergétique visant à mettre en place un système de transport en commun adapté à Baie-Saint-Paul.

État d'avancement : Initié

La recherche documentaire est réalisée. Des subventions ont été accordées à la navette touristique de Réseau Charlevoix 2014 et 2015 puis au train en 2016. Un forum sur le transport orchestré par la MRC a eu lieu à l'hiver 2016.

---

33. Privilégier des véhicules municipaux écoénergétiques lors du renouvellement des véhicules.

État d'avancement : En cours

Une analyse des meilleures options est réalisée en fonction des besoins. Pour les derniers véhicules spécialisés achetés (camion avec pelle mécanique, etc.), les options électriques ne présentaient pas la performance recherchée.

3. Gestion environnementale intégrée

3.6 Mettre en œuvre une stratégie pour rendre les bâtiments plus durables

34. Favoriser l'implantation d'un quartier vert avec des maisons modèles en matière de durabilité.

État d'avancement : Non réalisé

La règlementation mise en place pour les nouveaux quartiers exige des PAE, une série de mesures dans les aménagements et non dans les habitations spécifiquement.

---

35. S'inspirer des critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment municipal neuf et les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures.

État d'avancement : Initié

Il n'y a pas eu de nouvelles constructions municipales depuis 2011. La Ville a effectué des réfections avec des actions responsables suivant le plan de diminution des GES.

---

36. Exiger des promoteurs qu'ils suivent quelques normes environnementales de construction (bois certifié FSC, SFI ou SCA-Z809, appareils Energy Star, Novoclimat).

État d'avancement : Complété

Le nouveau code du bâtiment exige la cote minimale Novoclimat.

---

37. Renforcer la mission d'Habitat 07 en tant que vitrine de développement durable et incubateur d'initiatives environnementales.

État d'avancement : Complété

La gestion de l'équipement est assurée par la Coop de l'arbre depuis 2009. De nombreuses actions de mises en valeur, seule ou avec des partenaires tels Forum Jeunesse, Rêves d'automne, etc. ont été réalisées ainsi que le projet Baiecycle, le renouvellement de l'exposition et la mise en valeur du Boisé.

4. Économie locale

38. Miser sur le créneau de Baie-Saint-Paul « ville d'art et de patrimoine » et favoriser l'installation d'artistes et artisans, en cohérence avec cette appellation et sa réputation.

État d'avancement : Complété

La Ville a facilité l'implantation des ateliers d'artistes dans les quartiers résidentiels.

---

39. Encourager entre autres l'entrepreneuriat individuel et collectif.

État d'avancement : Complété

La Ville a supporté plusieurs entreprises dans leur relance ou leur agrandissement par un programme de crédit de taxe ou de subvention.

---

40. Créer des incitatifs pour favoriser l'économie verte et les projets de développement durable par le bien d'un fonds dédié.

État d'avancement : En cours

Le budget participatif a été réalisé en 2014; depuis 2015, les nouvelles ententes promoteurs prévoient le versement de 1 % dans un fonds dédié à l'abordabilité.

---

41. Développer une stratégie pour attirer des entreprises du secteur des hautes technologies (R&D) pour s'implanter à Baie-Saint-Paul.

État d'avancement : En cours

Un comité économique a été créé en 2015; La Ville appuie le regroupement touristique Destination BSP. Elle a acquis l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie présentant un potentiel de développement économique. Un chargé de projet a été embauché.

5. Équité, cohésion sociale et qualité de vie

5.1 Favoriser la solidarité et les services communautaires

42. Proposer des activités hivernales extérieures aux citoyens.

État d'avancement : Complété

L'accessibilité de la piste cyclable est maintenue en hiver pour le ski de fond et la marche. Un support financier est accordé pour la tenue de l'Hivernal.

---

43. Soutenir le projet de Coop de santé à Baie-Saint-Paul.

État d'avancement : Complété

La Ville verse une subvention de 15 000 $ par année pour le soutien de ce service (de 2011 à 2018).

---

44. Appuyer les actions visant à maintenir et bonifier l'offre actuelle des soins de santé à l'hôpital de Baie-Saint-Paul et sur l'ensemble du territoire.

État d'avancement : Complété

La construction du nouvel hôpital exige un investissement provincial de 270 M$; les travaux sont commencés depuis avril 2015. L'ouverture est prévue en 2018.

---

45. Soutenir l'éducation et la formation continue.

État d'avancement : Complété

La Ville a adopté une résolution d'appui en faveur de la Formation Continue et lui loue des locaux dans le complexe des PFM. La Ville accueille des stagiaires, fait des présentations de la démarche A21 aux CÉGEPS et aux Universités qui en font la demande. Elle participe à des études de deuxième cycle.

---

46. Plan d'action MADA 2011-2016.

État d'avancement : Complété

La Ville a reçu son accréditation MADA en novembre 2011. Un plan de communication et un guide ressource pour les aînés ont été réalisés. Les traverses piétonnières ont été sécurisées par des installations permanentes; une lumière sonore a été installée et une étude pour sécuriser les piétons a été déposée au MTQ; une trentaine de bancs ont été implantés dans la ville en 2012. La Ville a tenu un Colloque MADA et a présenté le bilan de son plan d'action. Le projet Soutien à l'habitation est en élaboration avec la MRC.

6. Culture

6.1 Améliorer la qualité de l'offre culturelle

47. Plan d'action culturelle 2010-2013.

État d'avancement : Complété

La Politique d'art public a été adoptée; l'exposition Espace Baie-Saint-Paul a été réalisée et l'offre de spectacle améliorée. Le bilan du plan d'action de la politique culturelle a été présenté au printemps 2016 et une consultation publique visant l'élaboration du plan 2016-2021 a eu lieu.

7. Communications

7.1 Mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation autour de la mise en œuvre de l'A21L

48. Réaliser un plan de communication relatif aux défis du plan d'action 2011-2016 et mettre en évidence les initiatives locales.

État d'avancement : En cours

Une présentation du bilan mi-parcours du plan d'action a été télédiffusée en septembre 2013 à l'occasion du Forum du développement durable. Des capsules de sensibilisation sur le DD ont été publiées dans le journal Le Charlevoisien. Le site web a fait l'objet d'une refonte complète dans laquelle une section est consacrée au DD.